

DEMARCHE *AIRPORT CARBON ACCREDITATION*

ENGAGEMENT DE LA DIRECTION

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Limoges et de la Haute Vienne exploite et développe la plateforme aéroportuaire de Limoges-Bellegarde avec le souci permanent de maîtriser les effets de son activité sur l'environnement.

Dans un contexte international où l'urgence climatique devient de plus en plus une évidence, l'aéroport de Limoges-Bellegarde a décidé d'adopter une démarche volontariste en inscrivant l'évaluation et la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans ses objectifs à longs termes.

Le suivi des actions environnementales est basé sur les axes suivants :

- Suivre et maîtriser les émissions de gaz à effet de serre,
- Réduire les consommations des énergies,
- Réaliser des diagnostics énergétiques,
- Réduire la production de déchets,
- Préserver les ressources en eau,
- Préserver la biodiversité.

Afin de certifier cette démarche de développement durable, l'aéroport de Limoges-Bellegarde a choisi d'adhérer à la certification Airport Carbon Accreditation (ACA) développée par l'ACI (Airports Council International) et vise, en 2021 le niveau ACA-1, et en 2022, le niveau ACA-2, avec un objectif à long terme de réduire fortement son empreinte carbone.

L'aéroport a déjà prévu des actions pour réduire ses émissions de gaz à effets de serre, prioritairement le changement des véhicules thermiques par des véhicules électriques, l'installation d'éclairage à leds dans la zone aéroportuaire et la consommation d'une électricité verte etc...

Cette accréditation va permettre à l'aéroport de sensibiliser les collaborateurs aux enjeux environnementaux, mais aussi de bien maîtriser ses émissions et d'être en cohérence avec l'objectif national qui vise la neutralité carbone en 2050.

Fait à Limoges, le 09 juillet 2021,

A stylized blue ink signature.

Pierre MASSY